

COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

SEANCE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente du mois de juin, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de WATTIGNIES LA VICTOIRE se sont réunis en mairie, sous la présidence de M. LEVEQUE Jean, le Maire ;

Etaient présents : M. LEVEQUE Jean, Maire, M. BLYAU Michel, M. LOUGUET Alain, Adjoint, M. DERUE Alain, Mme DUBREUX Sylvie, M. VANDER VEECKEN Jean-Marie, Mme ZANAGUIRAMANE Françoise, Conseillers municipaux ;

Absent excusé: M. LALOU Laurent, M. TONDEUR Jérémie, Mme LESPINASSE Renée, M. VERLINDEN Samuel.
Absent non excusé :

NOMBRE DE MEMBRES :
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :11
EN EXERCICE :11
PRESENTS :07

Secrétaire de séance : Michel BLYAU

DATE DE LA CONVOCATION : Jeudi 22 juin 2017
DATE D’AFFICHAGE : mercredi 05 juillet 2017

Adoption du compte rendu du 29 mai 2017

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2017
.....

Modification budgétaire

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code des communes ;
- Considérant la nécessité d’effectuer quelques ajustements budgétaires ;
- Vu le projet de décision modificative présenté par M. le Maire dont les grandes orientations se résument ainsi :
La comptable publique de la Trésorerie de Hautmont demande une rectification pour une erreur d’imputation sur exercice antérieur. Pour rectifier cette opération d’ordre, des crédits sont à prévoir :
- Vu l’avis favorable du Conseil Municipal à :
07 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention

Après en avoir délibéré,

APPROUVE ainsi qu’il suit la décision modificative N°1 portant sur divers virements de crédits comme décrits ci-après :

Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
10222. R-RF	5 000	-700	4 300
2158. D-RE	0	700	700

Tarification repas cantine scolaire

Vu l’augmentation du prix unitaire du repas par notre prestataire, passant de 2.75 € à 2.80 € à compter du 1^{er} septembre 2017 ;

Le Conseil municipal décide à :

07 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention

- de fixer le prix du repas de cantine scolaire à 2.90 € au lieu de 2.85 € précédemment.

Cette augmentation prendra effet dès le 1^{er} septembre 2017

Bilan de la Ducasse

Bon

Questions diverses :

.RAS
.....
.....